

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE HEXABYTE (S.A.)

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 08 avril 2019, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 20 596 664 dinars, un bénéfice net de 2 365 822 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 10 714 889 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « HEXABYTE » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations :

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

a- Contrôles fiscaux

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 1.5 « Faits saillants », la société « HEXABYTE » a fait l'objet de deux contrôles fiscaux au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant respectivement les périodes allant du 01 janvier 2004 au 31 décembre 2008, et du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2012. Les notifications des résultats desdits contrôles ont été adressées à la société respectivement en juin 2012 et en novembre 2015 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes comme suit :

- Pour le premier redressement : Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à 523 729 DT dont 345 533 DT en principal et 178 196 DT des pénalités de retard,
- Pour le deuxième redressement : Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à 651 340 dinars dont 478 891 dinars en principal et 172 448 dinars des pénalités de retard,

N'ayant pas accepté la position de l'administration fiscale, et en application des stipulations du code des droits et procédures fiscaux, la société a exercé son droit de recours contre les arrêtés de taxation d'office devant les tribunaux compétents.

Les procédures liées à ces contrôles étant toujours encours et l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture de ce risque, la société « HEXABYTE » a constaté une provision pour 366 000 dinars.

b- Impact éventuel de la pandémie COVID-19

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 8 - « Evénements postérieurs à la date de clôture », la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 à laquelle la Tunisie fait face, risque d'avoir des répercussions sur les activités futures de la société.

Ces événements ne nécessitent aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours des exercices futurs. A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière de la société ne peut pas être estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Prise en compte des revenus :

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2019, le revenu de la société « HEXABYTE » s'élève à 10 991 357 dinars et représente la totalité des produits d'exploitation. Les revenus sont comptabilisés lors de la facturation au client et rattachés à l'exercice en cours. Par ailleurs, et pour le respect du principe de rattachement des charges aux produits, une charge relative à la partie restant à engager des charges rattachées à la fourniture des services facturés et non encore réalisés (Hotline, Bande passante, Amortissement des modems ...) est comptabilisées.

Ainsi, nous avons considéré que la reconnaissance du revenu constitue un point clé de l'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle du revenu ;
- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et tester les contrôles clés identifiés ;
- Faire une revue analytique détaillée du revenu afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire ;
- Revoir la valorisation des charges à payer et les bases de leur détermination ;
- Analyser un échantillon de factures, notamment les factures significatives de la période et les opérations particulières.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et

mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 26 Mars 2020

P/ CONSULTING & FINANCIAL FIRM

Walid BEN AYED



Consulting & Financial Firm
C N F
Société d'Expertise Comptable Associée à l'OECC
5, Rue Sufaitula - Musquée Ville - TUNIS
Tel : 71.841.110 - Fax : 71.841.160

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE HEXABYTE (S.A.)

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

A. CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

- Opérations réalisées avec la société « HEXA TRADE »

Durant l'exercice 2019, la société « HEXABYTE » a réalisé les opérations d'achats suivantes avec la filiale « HEXA TRADE », détaillées comme suit :

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2018	-46 879
Achats 2019 (1)	1 051 802
Avoir 2019	0
Paiements 2019	-1 010 657
Solde au 31/12/2019	5 734

(1) : Ces achats incluent un montant de 360 047 Dinars facturé par la filiale « HEXATRADE » à la société Mère « HEXABYTE » au titre de charges communes affectées au prorata du chiffre d'affaires.

B. OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS

- Avance accordée à la filiale « HEXABYTE Africa »

La société « HEXABYTE » a accordé en 2016 une avance de 130 Mille Dinars à sa Filiale « HEXABYTE Africa » domiciliée au Cote d'Ivoire. Au 31/12/2019, le solde de cette avance est de 768 Dinars. Cette avance n'est pas rémunérée.

C. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- En application de la décision du conseil d'administration du 01/03/2019 portant renouvellement du mandat du Directeur Général pour les années 2019, 2020 et 2021, il a été décidé ce qui suit :
 - La révision des émoluments du Directeur Général à 9 500 dinars nets par mois servis sur la base de 14 salaires par an à partir du 1^{er} Avril 2019. Ces émoluments s'élevaient à 7 500 dinars nets par mois depuis Janvier 2018 en vertu de la décision du conseil d'administration du 26/06/2018.
 - L'octroi d'une prime annuelle de performance et de rendement managérial, calculée sur la base du bénéfice avant intérêts et taxes (EBIDTA).
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ainsi, les obligations et engagements de la société « HEXABYTE » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	262 771	-	22 500	-
Avantage postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
Total	262 771	-	22 500	-

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 Mars 2020

P/ CONSULTING & FINANCIAL FIRM

Walid BEN AYED



Consulting & Financial Firm
C N F
Société d'Expertise Comptable Associée à l'OECD
5, Rue Sidi Abdou - Musanze Ville - TUNIS
Tel: 71.841.110 - Fax: 71.841.160

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

Actifs	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 056 228	1 044 228
Moins : Amortissements Incorporelles		- 990 441	- 935 277
Immobilisations incorporelles nettes	2-1	65 787	108 950
Immobilisations corporelles		9 405 399	8 534 796
Moins : Amortissements corpo		- 7 297 945	- 6 772 495
Immobilisations corporelles nettes	2-2	2 107 455	1 762 300
Immobilisations financières		143 664	142 664
Moins : Provisions Immobilisations Financières		-	-
Immobilisations financières nettes	2-3	143 664	142 664
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		2 316 905	2 013 914
Autres actifs non courants	2-4	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		2 316 905	2 013 914
ACTIFS COURANTS			
Stocks		772 389	815 296
Moins : Provisions Stocks		- 174 193	- 166 630
Stocks nets	2-5	598 196	648 666
Clients et comptes rattachés		3 483 159	3 765 067
Moins : Provisions Clients		- 667 441	- 539 226
Clients nets	2-6	2 815 718	3 225 841
Autres actifs courants		1 906 679	1 424 808
Moins : Provisions AAC		- 68 038	- 32 027
Autres actifs courants nets	2-7	1 838 641	1 392 781
Placements et autres actifs financiers		2 312 315	4 133 217
Liquidités et équivalents de liquidités	2-8	10 714 889	6 790 266
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		18 279 759	16 190 771
TOTAL DES ACTIFS		20 596 664	18 204 686

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres		2 110 812	2 790 155
Réserves légales		208 333	208 333
Résultats reportés		4 282 029	2 748 243
Résultats en instance d'affectation		-	-
Total des capitaux propres avant résultat		8 684 509	7 830 066
Résultat de l'exercice		2 365 822	1 533 786
Total des capitaux propres avant affectation	3-1	11 050 331	9 363 851
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	3-2	365 779	365 779
Total des passifs non courants		365 779	365 779
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3-3	5 865 908	6 224 051
Autres passifs courants	3-4	3 314 645	2 251 004
Concours bancaires et autres passifs financiers	3-5	-	-
Total des passifs courants		9 180 554	8 475 055
Total des passifs		9 546 333	8 840 834
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		20 596 664	18 204 686

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
4-1			
Revenus		10 991 357	9 566 921
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation		10 991 357	9 566 921
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations stocks produits finis et encours		- 42 907	7 646
Achats d'approvisionnements consommés	4-2	- 6 770 376	- 5 610 983
Charges de personnel	4-3	- 1 554 290	- 1 494 711
Dotations aux amortissements et provisions	4-4	- 850 301	- 869 830
Autres charges d'exploitation	4-5	- 740 273	- 626 596
Total des charges d'exploitation		- 9 958 147	- 8 594 475
Résultat d'exploitation		1 033 210	972 446
Charges financières nettes	4-6	- 15 065	- 23 069
Produits de placements	4-7	1 457 211	656 345
Autres gains ordinaires	4-8	40 207	56 956
Autres pertes ordinaires		-4 830	-4 158
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 510 734	1 658 520
Impôt sur les bénéfices		- 144 912	- 124 734
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 365 822	1 533 786
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		2 365 822	1 533 786
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		2 365 822	1 533 786

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		5.1	
Résultat net de l'exercice		2 365 822	1 533 786
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		752 402	784 129
* Retraitement de charges antérieures			
* Variations des :			
- Stocks		42 907	-7 646
- Créances		281 908	- 1 073 431
- Autres Actifs		-481 871	502 689
- Fournisseurs et autres dettes		705 499	3 637 911
* Résorption subventions		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		3 666 668	5 377 439
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		5.2	
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		-882 604	- 1 300 647
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.			
Décassements / acquisition d'immobilisations financières		-1 000	20 454
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 883 604	- 1 280 193
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		5.3	
Dividendes payés		-676 102	-679 678
Encaissements provenant des opérations sur le capital		-3 241	-111 343
Encaissement provenant des opérations sur les placements		1 820 901	-2 020 757
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		1 141 559	-2 811 777
Variation de trésorerie		3 924 623	1 285 468
Trésorerie au début de l'exercice		6 790 266	5 504 798
Trésorerie à la fin de l'exercice		10 714 889	6 790 266

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
 (Unité : Dinars Tunisiens)

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Revenus	10 991 357	9 566 921
Production	10 991 357	9 566 921
Achats consommés	- 6 813 283	- 5 603 338
Autres charges externes	-740 273	-631 245
Valeur ajoutée brute	3 437 801	3 332 337
Charges de personnel	- 1 554 290	- 1 490 062
Impôt et taxes		
EBITDA	1 883 511	1 824 275
Charges financières nettes	- 15 065	- 23 069
Produits de placement	1 457 211	656 345
Dotations aux amortissements	- 678 512	- 754 453
Dotations aux Provisions	- 171 789	- 115 376
Reprise sur provisions clients		
Autres pertes ordinaires	- 4 830	- 4 158
Autres gains ordinaires	40 207	56 956
Impôt sur les sociétés	- 144 912	- 124 734
Éléments extraordinaires	-	-
Résultat de l'exercice	2 365 822	1 533 786

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société « HEXABYTE » est une société anonyme, qui a pour objet social :

- D'assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type Internet ;
- D'assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels matériels et équipements informatiques.

Et elle peut, généralement, effectuer toutes opérations commerciales, financières industrielles, mobilières ou immobilières et de représentation se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

1-2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière.

* ***Le bilan*** fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* ***L'état de résultat*** fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* ***L'état de flux de trésorerie*** renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-3. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ces états.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1-4-1 Référentiel d'élaboration des états financiers

Pour l'élaboration de ses états financiers, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

1-4-2 Méthodes comptables pertinentes

Les principales méthodes comptables utilisées par la société « HEXABYTE » sont les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable n°05.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans ces coûts, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les taux d'amortissement se présentent comme suit :

Rubrique	Taux d'amortissement
Matériel informatique	33%
Matériel de transport	20%
AAI	10%
MMB	10%
Construction	5%

Il est à noter que les dépenses d'aménagements et d'agencements couvrent principalement les différents points de ventes directes de la société. Ces points de ventes font généralement l'objet de contrat de location renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vu que notre stratégie est de maintenir notre positionnement géographique, et nous n'avons pas l'intention d'arrêter ces contrats, nous avons opté à un amortissement sur 10 ans.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comportent les frais préliminaires dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs. Les méthodes de classement et de comptabilisation desdits frais sont conformes aux recommandations de la norme comptable n° 10.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PROVISIONS DES COMPTES CLIENTS

Les clients qui font l'objet d'action en justice sont provisionnés à 100%. Pour les clients ordinaires la provision est étudiée au cas par cas.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Sur la base des informations actuellement disponibles, le principe de cut off au niveau des ventes réalisées durant un exercice donné est appliqué suivant une estimation des charges restant à engager sur les contrats en cours rapportées aux charges d'exploitation de l'année en cours. Ce taux est appliqué sur les ventes des abonnements ADSL de l'année en cours.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont constitués exclusivement des revenus de la société provenant des activités qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale ou principale. Notamment les ristournes sur redevances reçues de Tunisie Télécom par rapport aux communications des clients.

Par ailleurs, étant donné qu'une grande partie des abonnements ADSL s'étalent sur deux périodes comptables, la société applique le principe de périodicité sur la base d'une estimation des revenus des périodes non courues suivant le pourcentage des charges restant à engager sur les périodes non courues à la date d'inventaire rapportées aux charges d'exploitation de l'exercice.

1-5. FAITS SAILLANTS

1-5-1 Redressement fiscal

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à une taxation d'office en juillet 2012, pour un montant global de 524 Mille Dinars dont 366 Mille Dinars en principal.

La société, n'a pas accepté les résultats de la vérification fiscale. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Ainsi, l'affaire est en phase de cassation après gain de cause au niveau de la cours d'appel.

Par ailleurs, et suite à la recommandation du Conseil du Marché Financier "CMF", la société a décidé de provisionner le montant en principal de la taxation soit 366 Mille Dinars.

En date du 20/11/2015, la société a fait l'objet d'une deuxième taxation d'office pour les mêmes motifs que la première couvrant la période 2009-2012 totalisant un montant en principal et intérêt de 654 Mille Dinars. Cette taxation a été annulée par décision du tribunal de première instance de Béja en Février 2017. Cette décision a été confirmée par la cours d'appel.

2. NOTES RELATIVES AUX ACTIFS

2-1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le solde net des immobilisations incorporelles s'élève au 31/12/2019 à 65 787 Dinars. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Immobilisations incorporelles	1 056 228	1 044 228	12 000
Logiciels	1 056 228	1 044 228	12 000
Logiciels en cours	-	-	-
Moins : Amortissements Incorp	-990 441	-935 277	-55 164
Amortissements Logiciels	-990 441	-935 277	-55 164
Total général	65 787	108 950	-43 163

2-2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31/12/2019 à 2 107 455 Dinars contre 1 762 300 Dinars au 31/12/2018. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Immobilisations corporelles	9 405 399	8 534 796	870 603
AAI	412 654	399 183	13 471
Constructions	652 949	652 949	0
Équipements de bureaux	209 947	197 551	12 396
Matériels de transport	654 470	724 967	-70 497
Matériels industriels	11 434	10 343	1 091
Matériels Informatiques	7 463 946	6 549 802	914 144
Moins : Amortissements corpo	-7 297 945	-6 772 495	-525 450
Amortissements AAI	-296 716	-263 980	-32 736
Amortissements constructions	-253 742	-221 095	-32 647
Amortissements Matériels de Transport	-514 379	-511 800	-2 579
Amortissements Matériels Industriels	-10 692	-7 935	-2 757
Amortissements Matériels informatiques	-6 063 374	-5 625 856	-437 518
Amortissements équipements de bureaux	-159 041	-141 829	-17 212
Provisions immobilisations	0	0	0
Total général	2 107 455	1 762 300	345 155

2-3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières de la société « HEXABYTE » sont essentiellement composées, de titre de participation, pour une valeur de 143 664 Dinars.

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Immobilisations financières	143 664	142 664	1 000
Titre de participation	102 638	102 638	0
Cautions & dépôts	41 026	40 026	1 000
Total général	143 664	142 664	1 000

La société « HEXABYTE » a créé au cours de l'année 2013 une société de commerce de produit informatique et de télécommunication « HexaTrade Company » d'un capital de cent mille dinars dont elle détient 9 999 titres au nominal de 10 dinars chacun.

En 2014, la société « HEXABYTE » s'est installée au Cote d'Ivoire à travers sa filiale « HEXABYTE AFRICA ».

2-4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Ce poste se présente au 31/12/2019 un solde nul.

2-5. STOCKS

Cette rubrique présente au 31/12/2019, un solde débiteur net de 598 196 Dinars contre 648 666 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Stocks	772 389	815 296	-42 907
Stocks	772 389	815 296	-42 907
Moins : Provisions Stocks	-174 193	-166 630	-7 563
Provisions stocks	-174 193	-166 630	-7 563
Total général	598 196	648 666	-50 470

2-6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31/12/2019, un solde débiteur net de 2 815 718 Dinars contre 3 225 841 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Clients et comptes rattachés	3 483 159	3 765 067	-281 908
Clients	3 436 074	3 699 267	-263 193
Clients douteux	47 085	65 800	-18 715
Moins : Provisions Clients	-667 441	-539 226	-128 215
Provisions des comptes clients	-667 441	-539 226	-128 215
Total général	2 815 718	3 225 841	-410 123

Le rapprochement des bases comptables et extracomptables des comptes clients a été clôturé au début de l'exercice 2013. L'écart résiduel entre les deux bases a été intégralement provisionné.

2-7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants de la société « HEXABYTE » s'élèvent au 31/12/2019, à 1 838 641 Dinars contre 1 392 781 Dinars au 31/12/2018. Ils se présentent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Autres actifs courants	1 906 679	1 424 808	481 871
Charges constatées d'avances	6 283	9 680	- 3 397
Produit à recevoir (*)	604 821	382 420	222 401
Créditeurs divers (**)	743 215	418 080	325 135
États impôts et taxes	210 053	104 270	105 783
Fournisseurs avances et acomptes	71 012	107 112	- 36 100
Personnel CEA	24 493	24 493	- 0
TVA	204 812	294 368	- 89 556
Avances aux Filiales	768	62 288	- 61 520
Avance aux personnels	41 221	22 097	19 124
Moins : Provisions AAC	- 68 038	- 32 027	- 36 011
Provisions des comptes tiers	- 68 038	- 32 027	- 36 011
Total général	1 838 641	1 392 781	445 860

(*) : Ce sont principalement des produits de placement bancaires à recevoir

(**) : Ce sont les avances payées au titre du redressement fiscal dans l'attente de la décision des instances judiciaires sur l'affaire. Ces avances ont été payées pour profiter en cas d'éventuel jugement contre la société, de l'amnistie des pénalités de retard.

2-8. LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Cette rubrique comporte, au 31/12/2019, un solde de 10 714 889 Dinars contre 6 790 266 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	10 714 889	6 790 266	3 924 623
Banques	286 524	486 146 -	199 622
Caisse	18 062	34 494 -	16 432
CCP	5 618	12 587 -	6 969
Chèques à encaisser	58 178	57 030	1 148
Placements Dépôt à terme	10 300 000	6 200 000	4 100 000
Compte de régule	46 507	9	46 498
Traites	-	-	-
Total général	10 714 889	6 790 266	3 924 623

3. NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET AUX PASSIFS

3-1. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2019 un montant de 11 050 331 Dinars contre 9 363 851 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capitaux Propres	8 684 509	7 830 066	854 443
Capital social	2 083 334	2 083 334	-
Autres capitaux propres	2 810 890	3 486 993 -	676 103
Actions Propres	- 700 078	- 696 837 -	3 241
Réserves légales	208 333	208 333	-
Résultats reportés	4 282 029	2 748 243	1 533 786
Total général	8 684 509	7 830 066	854 443
Résultat de l'exercice	2 365 822	1 533 786	832 036
	11 050 331	9 363 851	1 686 479

En effet, le résultat net par action au 31 décembre 2019 passe à 1,136 Dinars contre 0,736 Dinars au 31 décembre 2018.

Le tableau des variations des capitaux propres ce détaille comme suit :

	Capital social	Réserves Légales	Primes d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2018	2 083 334	208 333	3 486 992	-696 837	2 748 243	1 533 786	9 363 851
Affectation du Résultat	-	-	-	-	1 533 786	- 1 533 786	-
Résultats de la période	-	-	-	-	-	2 365 822	2 365 822
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	- 676 103	-	-	-	- 676 103
Actions propres	-	-	-	- 3 241	-	-	- 3 241
Soldes au 31/12/2019	2 083 334	208 333	2 810 890	- 700 078	4 282 029	2 365 822	11 050 331

L'Assemblée Générale Ordinaire, renouvelle l'autorisation du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier en vue de réguler le cours de l'action HEXABYTE .Cette autorisation est donnée pour une période de trois ans, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

Le nombre d'actions rachetées au 31/12/2019 par le biais du contrat de régule est de 152 143 actions, représentant 7,3% du capital de la société.

3-2. PROVISION POUR RISQUES

Ce poste totalise au 31/12/2019, un montant 365 779 Dinars.

Libellés	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Provisions pour risques & charges	365 779	365 779	-
Total général	365 779	365 779	-

Cette provision représente 100% du risque fiscal notifié par l'administration durant le mois de 06/2012(avant intérêt et pénalités). En effet, l'AGO du 23/05/2012 a décidé de constituer une provision en couverture du risque fiscal durant les exercices 2012 et 2013.

3-3. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés de la société se composent des dettes locales dont le montant s'élève à 5 865 908 Dinars au 31/12/2019 contre 6 224 051 Dinars au 31/12/2018.

3- 4. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31/12/2019, un solde de 3 314 645 Dinars contre 2 251 004 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se compose des éléments suivants :

Libellés	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Actionnaires - dividendes à payer.	-	733	- 733
Avances clients	-	-	-
Charges à payer	815 905	417 994	397 911
CNSS	45 044	49 144	- 4 100
États impôts et taxes	8 164	-	8 164
Personnels congés à payer	65 757	59 944	5 813
Personnels rémunérations à payer	-	-	-
Charges restants à engager (*)	2 379 775	1 723 189	656 586
TVA	-	-	-
Total	3 314 645	2 251 004	1 063 641

(*): Il correspond au pourcentage des charges restant à engager durant les exercices ultérieurs sur les contrats en cours appliqué au produit de l'exercice.

3-5. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente, au 31/12/2019, un solde nul.

4 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4-1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisent au 31/12/2019 un montant de 10 991 357 Dinars contre 9 566 921 Dinars au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits d'exploitation	10 991 357	9 566 921	1 424 437
Revenus ADSL résidentiels	8 353 582	6 829 523	1 524 059
Revenus XDSL Entreprises + Domaines	1 897 751	1 922 301	-24 550
Autres Pack Internet	740 024	815 096	-75 072
Total général	10 991 357	9 566 921	1 424 437

4- 2. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

Le solde du poste achats d'approvisionnement consommés s'élève, au 31/12/2019, à 6 770 376 Dinars contre 5 610 983 Dinars au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Achats d'approvisionnements consommés	6 770 376	5 610 983	1 159 393
Achats d'approvisionnements	5 859 734	4 628 882	1 230 852
Achats de marchandises	718 750	847 417	- 128 667
Achats d'études	68 467	31 043	37 424
Achats consommés	123 425	103 641	19 784
Total général	6 770 376	5 610 983	1 159 393

4- 3. CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 1 554 290 Dinars contre 1 494 711 Dinars au 31/12/2018.

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Charges de personnel	1 554 290	1 494 711	59 579
CNSS	3 309	2 496	813
Cotisations sociales	139 463	142 625	- 3 162
Salaires	1 408 787	1 345 880	62 907
Primes	2 730	3 710	- 980
Total général	1 554 290	1 494 711	59 579

4- 4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente, au 31/12/2019, un solde de 850 301 Dinars contre 869 830 Dinars au 31/12/2018. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Dotations aux amortissements et provisions	850 301	869 830	- 19 529
Dotations aux amortissements corporelles	600 009	698 029	- 98 020
Dotations aux amortissements incorporelles	78 503	56 424	22 079
Provisions sur immobilisations	-	-	-
Provisions clients	128 215	72 410	55 805
Provisions sur autres actifs courants	36 011	4 954	31 057
Rep. Provisions sur autres actifs courants	-	-	-
Provisions sur articles en stocks	7 563	38 012	- 30 449
Total général	850 301	869 830	- 19 529

4- 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 740 273 Dinars contre 626 596 Dinars au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Autres charges d'exploitation	740 273	626 596	113 677
Assurances	20 349	17 862	2 487
Autres frais	608	843	- 235
Charges locatives	240 661	209 725	30 936
Entretiens et réparations	40 032	33 074	6 958
États impôts et taxes	69 825	31 170	38 655
Frais de transport & missions	105 950	54 545	51 405
Frais postaux	6 114	6 578	- 464
Honoraires & commissions	72 935	48 321	24 614
Publicités	99 415	164 860	- 65 445
Services bancaires	15 370	7 679	7 691
Télécommunications	40 662	27 376	13 286
Frais de gestion des placements	5 853	7 689	- 1 836
Jetons de présence	22 500	16 875	5 625
Total général	740 273	626 596	113 677

4-6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 15 065 Dinars contre 23 069 Dinars au 31/12/2018.

4-7. PRODUITS DE PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 1 457 211 Dinars contre 656 345 Dinars au 31/12/2018.

4-8. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2019, à 40 207 Dinars.

5- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie de la société « HEXABYTE » s'élève à 10 714 889 dinars au 31 décembre 2019 contre 6 790 266 dinars à la clôture de l'exercice précédent ; soit une variation positive de 3 924 623 dinars, se ventilant ainsi :

Flux	31/12/2019
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	3 666 668
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-883 604
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 141 559
Total général	3 924 623

5.1- FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation, s'analysent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net de l'exercice	2 365 822	1 533 786
Ajustements pour :		
- Amortissements et provisions	752 402	784 129
- Variation des Stocks	42 907	-7 646
- Variation des Créances	281 908	-1 073 431
- Variation des Autres Actifs	-481 871	502 689
- Variation des Fournisseurs et autres dettes	705 499	3 637 911
Total	3 666 668	5 377 439

5.2- FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Ces flux totalisant un solde négatif 883 604 dinars au 31/12/2019, se ventilent ainsi :

Libellés	31/12/2019	31/12/2018
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-882 604	-1 300 647
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	-1 000	20 454
Total	-883 604	-1 280 193

5.3- FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Ces flux totalisant un solde positif de 1 141 559 dinars au 31/12/2019, se ventilent ainsi :

Libellés	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes payés	-676 102	-679 678
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-3 241	-111 343
Encaissement provenant des opérations sur les placements	1 820 901	-2 020 757
Total	1 141 559	-2 811 778

6 - NOTES SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

6-2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE HEXATRADE

Durant l'exercice 2019, « HEXABYTE » a réalisé les opérations suivantes avec la filiale HEXATRADE :

- Opération d'achats auprès de "HEXATRADE"

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2018	-46 879
Achats 2019 (1)	1 051 802
Avoir 2019	0
Paiements 2019	-1 010 657
Solde au 31/12/2019	5 734

(1) : Ces achats incluent un montant de 360 047 Dinars facturé par la filiale « HEXATRADE » à la société Mère « HEXABYTE » au titre de charges communes affectées au prorata du chiffre d'affaires.

7 - NOTES ENGAGEMENTS HORS BILAN

7-1. CAUTIONS

Les engagements hors bilan recensés par la société « HEXABYTE » au 31 Décembre 2019 se présentent comme suit :

Nature	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Cautions provisoires	100 000	0	100 000
Cautions définitives	6 200	6 200	0
Total	106 200	6 200	100 000

8 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Durant le mois de mars 2020, la montée exponentielle de l'épidémie du COVID-19 a engendré un ralentissement de toute activité économique. Un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le Gouvernement Tunisien. Certaines d'ordre social visant à ralentir et limiter la diffusion du virus, d'autres d'ordre fiscal et général visant à protéger les entreprises, l'économie du pays des conséquences majeures de cette crise mondiale sans précédent.

Cette situation n'a pas d'impact sur les états financiers arrêtés au 31/12/2019. Cependant, l'impact de cet évènement sur les états financiers de l'exercice 2020 ne peut pas être évalué à la date de la préparation de cette note.